

# Note de lecture

## "Rwanda, l'éloge du sang" de Judi Rever. Les crimes du Front patriotique rwandais

Romain Poncet

Esprit, Janvier 2021

La Canadienne Judi Rever prétend rétablir la vérité sur les événements qui ont marqué l'Afrique des Grands Lacs ces trente dernières années. Dénonçant « *l'histoire officielle* », elle accuse notamment le Front patriotique rwandais (FPR) d'avoir délibérément déclenché le génocide contre les Tutsi en avril 1994 en abattant l'avion du président Habyarimana, et de n'y avoir pas mis un terme mais, au contraire, d'y avoir participé, tout en commettant un génocide contre les Hutu rwandais. Judi Rever adosse ses thèses à un corpus de témoignages et à un dossier confidentiel, rendu public en 2003 par le service des « Enquêtes spéciales » du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Elle conclut que « *le demi-dieu caché derrière ces atrocités n'est ni un personnage colonial ni une créature fictive* », mais « *un Africain dont les desseins se sont révélés aussi sanguinaires qu'expansionnistes* » : Paul Kagame, président rwandais en poste depuis 2000.

Judi Rever présente comme un *scoop* la révélation de massacres commis par le FPR, comme celui de Byumba, lors de son offensive de 1994 qui mit fin au génocide. En réalité, dès 1999, le volume dirigé par Alison Des Forges, *Aucun témoin ne doit survivre*, consacrait un chapitre complet aux exactions du FPR, sans confondre le crime de génocide, avéré contre les Tutsi du Rwanda entre avril et juillet 1994, et les crimes commis en temps de guerre par une armée en lutte. De même, Judi Rever évalue le nombre de victimes du FPR à plusieurs centaines de milliers, tandis que les travaux des organisations internationales (Fédération internationale des droits de

l'homme et Human Rights Watch) les chiffrent en dizaines de milliers, sans retenir l'intention génocidaire. Cette déformation intentionnelle des crimes du FPR sert en fait la thèse centrale du livre : faire porter la responsabilité du génocide contre les Tutsi au chef de cette organisation, Paul Kagame.

L'auteure s'appuie aussi sur un dossier du TPIR pour accuser le FPR d'avoir commis l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion présidentiel, qui servit de signal pour déclencher le génocide. Pourtant, les conclusions postérieures de l'enquête menée par les juges Trévidic et Poux, en 2012, ont invalidé cette hypothèse en suggérant l'implication des extrémistes proches du régime officiel de l'époque, confirmant une précédente expertise britannique réalisée pour la commission Mutsinzi (2010). Judi Rever dénonce ce dénouement comme le signe d'une collusion entre la justice et les intérêts diplomatiques français, passant sous silence le déplacement au Rwanda des enquêteurs ou les contradictions constatées par les juges entre les témoignages incriminant le FPR.

Toujours selon Judi Rever, le FPR de Paul Kagame n'aurait pas mis fin au génocide contre les Tutsi mais l'aurait, à l'inverse, encouragé entre le 7 avril et la mi-juillet 1994. La milice interahamwe auraient été infiltrées par les partisans du FPR, notamment des Tutsi vivant au Rwanda, afin de diriger et perpétrer les massacres. En somme, le génocide contre les Tutsi aurait été commis... par les Tutsi eux-mêmes. Cette affirmation, soutenue par la presse génocidaire dès 1994, dévoile la dimension négationniste du travail de Judi Rever.

La milice *interahamwe*, organisation structurée et contrôlée par le parti présidentiel de l'époque, est l'un des acteurs centraux du génocide : elle contrôle les barrages routiers, assassine, pille les propriétés. Or le génocide contre les Tutsi, décrit comme un « *génocide des voisins* » par Hélène Dumas, s'inscrit dans les réseaux de sociabilité quotidienne<sup>2</sup>. Les tueurs se connaissent, souvent depuis l'enfance, et savent qui est qui sur leur colline. Soutenir que ces groupes soudés et organisés par les notables locaux, eux-mêmes sous la coupe de responsables de l'État, aient en fait été manipulés par des individus non identifiés ne sert qu'un seul but : minorer le génocide contre les Tutsi.

Aucun moyen pour atteindre ce but n'est d'ailleurs négligé dans ce livre : renversement des accusations ; emploi récurrent de l'expression « génocide rwandais », derrière laquelle disparaissent les victimes visées par le crime ; thèse du double génocide, selon laquelle les Hutu auraient fait l'objet d'une extermination parallèle à celle des Tutsi en 1994.

L'organisation administrative centralisée de l'État rwandais, qui explique l'extrême efficacité du génocide contre les Tutsi, est mise de côté par l'auteure, qui privilégie un recours peu scrupuleux au langage ethnique : tout se résume à la dichotomie Hutu/Tutsi. Les soldats du FPR, formé par des exilés tutsis ayant fui le Rwanda et les pogroms qui les visaient depuis 1959 et par des opposants politiques hutus, sont systématiquement désignés comme « tutsis ». Sans s'embarasser des précautions méthodologiques de l'histoire, de la sociologie ou de la géopolitique, les réalités africaines sont résumées à ce socle ethnique. L'intentionnalité, le travail politique de stigmatisation et de mise à l'écart des Tutsi rwandais depuis 1959, l'implication de l'appareil d'État et le soutien logistique aux tueries pour s'assurer de leur efficacité, tous ces éléments constitutifs du génocide commis en 1994 s'évanouissent. Parce que tout est ethnique en Afrique, tout est aussi génocide.

Pour soutenir ses thèses, Judi Rever invoque les témoignages, majoritairement anonymes, en nombre imprécis, qu'elle a recueillis auprès d'exilés (désert-

teurs du FPR, dissidents politiques), d'« *experts* » auprès du TPIR, d'« *enquêteurs* » des Nations unies, de diplomates, d'avocats de plaignants auprès de différentes juridictions. Les propos d'un avocat de parties civiles, ceux d'un ancien « *proche* » de Kagame ou ceux d'un anonyme survivant d'un massacre commis par le FPR sont tous mobilisés de la même façon. Tant que les bons mots sont prononcés, ils se suffisent à eux-mêmes et sont triomphalement présentés comme des preuves. Dans le (rare) cas contraire, ils sont le signe du complot en marche. En effet, le monde que dessine ce livre est lisse comme le plateau d'un jeu d'échecs. Les lourdeurs du réel disparaissent devant la volonté absolue de Paul Kagame, qui déclenche les guerres, le génocide, impose ses décisions à l'ONU et aux États-Unis, et dicte leurs livres aux spécialistes du sujet. . .

*Paul Kagame, maître du monde* : c'est ainsi que pourrait s'intituler ce réquisitoire. L'énormité des pouvoirs qui lui sont prêtés va de pair avec une disparition des contextes politiques : la guerre civile rwandaise de 1990-1994 puis le génocide des Tutsi apparaissent comme un drame joué par un seul acteur, le FPR de Kagame. L'État rwandais de Juvénal Habyarimana puis, après son assassinat, du Gouvernement intérimaire rwandais, composé d'extrémistes *Hutu power*, est quasiment absent. Tous ces éléments rangent *Rwanda, l'éloge du sang* dans les archives du négationnisme concernant le dernier génocide du XXe siècle.

1. Voir Alison Des Forges, *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Paris, Karthala, 1999.

2. Hélène Dumas, *Le Génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Seuil, 2014.

Max Milo, 2020, 480 p., 24,9 euros.

### **Romain Poncet**

*Romain Poncet est membre du conseil d'administration de l'association Ibuka France, chargée de perpétuer la mémoire des victimes, de poursuivre et de traduire en justice les auteurs du génocide et autres crimes contre l'humanité commis au Rwanda.*